

LACOURTE RAQUIN TATAR

AVOCATS

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 16 DÉCEMBRE 2019

LACOURTE RAQUIN TATAR CONSEILLE KORIAN DANS LE CADRE DE SA PRISE DE PARTICIPATION DE 42% DANS LA SOCIÉTÉ OVER EN ITALIE

Lacourte Raquin Tatar conseille Korian dans le cadre de sa prise de participation de 42% dans Over, société de développement et de services fondée par des entrepreneurs italiens qui sera dirigée par le Dr Mariuccia Rossini, par ailleurs présidente du conseil d'administration de Korian Italie, pour développer en Italie une nouvelle offre résidentielle et « hors les murs » destinée aux personnes âgées ou fragiles.

La réalisation de cette opération interviendra au cours du premier trimestre 2020.

Conseils de l'opération :

L'équipe de Lacourte Raquin Tatar est composée de Serge Tatar (associé) et Olivier Péronneau (collaborateur) sur les aspects M&A. Le bureau de Milan de Gatti Pavesi Bianchi (Stefano Valerio, associé, Amélie Gillet et Tommaso Carcaterra, collaborateurs) est intervenu sur les aspects de droit italien.

BC& Studio di Consulenza Societaria Tributaria Legale est le conseil des actionnaires majoritaires d'Over, avec Elena Zavanella (associée), Alberto Bestetti (associé) et Daniele Crosti (collaborateur).

A propos de LACOURTE RAQUIN TATAR - www.lacourte.com

Lacourte Raquin Tatar est un cabinet d'avocats d'affaires français créé en 1993. Il est composé de plus de 60 avocats dont 16 associés et 4 counsels. Le cabinet est construit sur la complémentarité des trois grands pôles d'activité : les fusions-acquisitions, l'immobilier et la fiscalité. Autour de ces expertises, le cabinet dispose de compétences reconnues en droit public, en urbanisme, en réglementation financière et en financement.

Contacts presse :

Marouane Nokri – m.nokri@eliott-markus.com - +33 1 53 41 41 98